

PLAIDOYER POUR UNE APPROPRIATION DE LA LITTÉRATURE COLONIALE PAR LES HISTORIENS SPÉCIALISTES DE LA COLONISATION DE L'AFRIQUE

Fabrice Anicet MOUTANGOU

Université Omar Bongo, Gabon

CERHEAF

imenu4@yahoo.fr

Résumé : Depuis sa structuration aux XIX^e et XX^e siècles (Delacroix, Dosse et Garcia, 2005) la science historique ne cesse d'alimenter les échanges comme en témoignent les interrogations de Paul Veyne (1971, p.9) : « l'histoire est-elle une science ? [...] l'historien ne doit-il pas s'attacher à édifier des théories ? ». La question des matériaux nécessaires à son élaboration divise davantage les spécialistes de la discipline. Au cœur de la controverse se trouve en bonne place la notion de source. Sa définition, son identification, sa catégorisation, son usage dans l'analyse historique, etc. suscitent des débats passionnés. Sans que le débat initial ne soit définitivement tranché, de nombreux historiens n'hésitent plus à orienter leurs argumentaires vers d'autres matériaux tels que la littéraire, étoffant ainsi la gamme des matériaux susceptibles d'être convoqués par la science historique. Cet article analyse les points de convergence entre l'histoire et la littérature coloniale et l'intérêt que cette dernière peut revêtir pour l'élaboration de l'histoire coloniale du Gabon.

Mots-clés : histoire, littérature, Afrique, Gabon, colonisation, littérature coloniale.

A PLEA FOR THE APPROPRIATION OF COLONIAL LITERATURE BY HISTORIANS SPECIALIZING IN THE COLONIZATION OF AFRICA

Abstract: Since its structuring in the nineteenth and twentieth centuries (Delacroix, Dosse and Garcia, 2005), the science of history has never ceased to fuel exchanges, as Paul Veyne's questions (1971, p. 9) testify: "Is history a science? Shouldn't the historian strive to build theories? The question of the materials necessary for its elaboration further divides the specialists of the discipline. At the heart of the controversy is the notion of source. Its definition, its identification, its categorization, its use in historical analysis, etc. give rise to passionate debates. Without the initial debate being definitively settled, many historians no longer hesitate to direct their arguments towards other materials such as literature, thus expanding the range of materials likely to be called upon by historical science. This article analyzes the points of convergence between history and colonial literature and the interest that the latter can have for the elaboration of the colonial history of Gabon.

Keywords: history, literature, Africa, Gabon, colonization, colonial literature

Introduction

Telle qu'envisagée aujourd'hui, la science historique se trouve à la croisée des chemins. Comme nombre de disciplines des sciences humaines confrontées à la mondialisation et à l'essor de nouveaux champs et approches, l'histoire et les historiens font régulièrement face aux besoins heuristiques qu'imposent les enjeux du moment. Cette quête de connaissances, ce besoin de dépassement intellectuel invite donc à explorer de nouveaux terrains, de nouveaux champs, de nouvelles sources d'informations. À l'image des Occidentaux du XIV^e qui se sont lancés à l'assaut du monde en contournant les blocus arabes, les historiens doivent oser affronter les terrains inconnus qui s'offrent à eux. À ce titre, la littérature en général et la littérature coloniale en particulier représentent une source d'innovation et de réinvention permanente. Il n'est donc pas inintelligent de scruter cette littérature dans l'optique de construire une histoire locale totale. L'enjeu et/ou les enjeux d'une telle démarche sont grands et prometteurs. Mais envisager la littérature comme une source pour l'histoire revient, au premier abord, à questionner les rapports entre l'histoire et les autres sciences sociales et humaines. Autrement dit, l'histoire, dans une approche pluridisciplinaire, a-t-elle intérêt à travailler de pair avec les sciences connexes ? Cette question liminaire débouche sur une interrogation sous-jacente. Dans une perspective d'histoire locale, des disciplines scientifiques telles que la littérature peuvent-elles éclairer des pans de l'histoire en général et l'histoire coloniale du Gabon en particulier ? À ces deux interrogations, nous répondons par l'affirmative. En effet, au XXI^e, la science historique n'a aucun intérêt à évoluer en vase clos.

Cependant, soutenir cette hypothèse demande nécessairement que l'on revisite la notion de source en histoire. Pour ce faire, nous avons convoqué un corpus théorique et méthodologique varié. Ainsi, à côté des textes des érudits occidentaux, dont les plus anciens remontent au milieu des années 1950 (Marrou, 1954), figurent en bonne place des travaux plus récents tels que ceux des historiens gabonais (Metegue N'Nha, 2003 ; N'Dombi, 2005). L'ensemble des travaux analysés ouvre d'innombrables perspectives, tant sur l'intérêt que revêt l'interdisciplinarité pour l'histoire, mais surtout les multiples possibilités d'interprétation de la notion de source historique. Quant à la littérature coloniale proprement dite, son étude s'est révélée essentielle pour l'identification de quelques axes de recherches susceptibles d'intéresser les historiens spécialistes de la colonisation de l'Afrique.

Fort de ce qui précède, cet article se structure en trois grands points. Le premier point traite de l'intérêt que revêt un rapprochement entre l'histoire et la littérature. Le deuxième point présente la littérature coloniale comme une source à part entière de l'histoire des anciens territoires dominés. Enfin, le troisième point tente d'identifier les thèmes développés dans la littérature coloniale et susceptibles d'intéresser les historiens spécialistes du Gabon.

1. Histoire et littérature : un rapprochement conceptuel nécessaire face aux enjeux heuristiques actuels

L'appropriation des matériaux inédits, à l'image de la littéraire, par les historiens spécialistes de la colonisation de l'Afrique, pour l'élaboration de l'histoire de la domination occidentale sur le continent, demeure l'épicentre de cette présente recherche. À cet effet, la pertinence d'un réexamen de la notion même de source historique, pour une nouvelle lecture du fait colonial, s'impose comme une évidence. Mais revisiter la notion de source historique, afin d'y insérer la littérature en général et la littérature coloniale en particulier, n'est pertinent qu'en envisageant la science historique comme une composante de la grande famille des sciences humaines et sociales qui prête et emprunte aux autres. Dans cette perspective, il importe d'abord d'analyser l'intérêt que revêt l'approche pluridisciplinaire dans le maillage entre l'histoire et la littérature.

1.1. La pluridisciplinarité au centre du renouvellement des matériaux d'analyse en Sciences humaines

Depuis son élaboration en science à part entière, l'histoire s'est toujours adossée sur les sciences et disciplines connexes, sans toutefois se renier. C'est dans cet ordre d'idées que Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (2005) inscrivent leur propos :

C'est dans la dialectique passé/présent que l'histoire peut ressaisir de manière critique les enjeux qui l'ont traversée et la traversent encore, manifestés par ses relations nourries à la fois de dialogue et de confrontation avec le pôle scientifique, avec le pôle littéraire, ainsi qu'avec celui des sciences sociales, sans oublier ses relations souvent implicites avec la dimension philosophique.

Dosse et Garcia (2005, p.4)

Ce besoin d'ouverture, érigé en approche scientifique, prendra l'appellation de pluridisciplinarité ou interdisciplinarité. Tentant d'éclairer les lecteurs sur cette notion, Patrick de Saint-Jacob (2012, p.7) s'interroge : « est-ce l'alignement des compétences ou la capacité à travailler ensemble ? ». Plus loin, il apporte une réponse probante : « Bien évidemment, l'alignement des compétences, aussi brillantes soit elle, a toujours fini par une équation $1+1=0$, d'où l'importance de travailler en commun avec un objectif et un désir partagés, créateur de cette interdisciplinarité sources de synergies, donc de résultats palpables ». Grace aux perches tendues par l'approche pluridisciplinaire, et au regard des enjeux heuristiques actuelles, de plus en plus d'historiens appellent à une synergie des savoirs entre les sciences humaines et sociales, entre l'histoire et les autres disciplines scientifiques. C'est notamment le sens à donner à l'invite faite aux historiens par François Dosse (2010, p.862) : « L'historien doit se mettre à l'école des rhéteurs pour porter un discours aussi efficace que plaisant. Au

contraire de l'annaliste, l'historien doit orner son texte en usant de tous moyens rhétoriques à sa disposition ». Quelques années avant François Dosse, Pierre Solina N'Dombi (2005, p.127), spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), militait déjà pour une plus grande collaboration entre les différentes disciplines des sciences humaines. Cette invite était, selon sa perception, la condition essentielle à l'élaboration d'une histoire globale de cette ancienne possession française : « Sur l'ancienne AEF, nous souhaitons que les historiens de cette fédération empruntent une stratégie transdisciplinaire qui, tout en utilisant l'outillage des sciences humaines, permette de déboucher sur une histoire globale ».

Au nombre des disciplines susceptibles de s'arrimer à l'histoire, pour une meilleure appréciation des questions de société, se trouve en bonne place la littérature. Loin d'être une nouveauté, la complémentarité entre l'histoire et la littérature ne date pas d'aujourd'hui. Des exemples d'interconnexion entre ces deux tendances scientifiques sont nombreux. Publié au XIX^e siècle, le roman d'Emile Zola, *Germinal* (1885), a longtemps servi de bréviaire aux historiens spécialistes des questions de salariat et des conditions de travail dans le secteur minier français entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Plus récent que l'œuvre de Zola, l'essai à charge d'Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme* (1950), a inspiré et inspire toujours des générations entières d'historiens spécialistes du fait colonial. Il en est de même pour *Chaka : une épopée bantou* de Thomas Mofolo (1981) et *Soudjata ou l'épopée mandingue* (1971) de Djibril Tamsir Niane qui sont de véritables références pour l'histoire précoloniale et coloniale de l'Afrique.

Loin d'être une chimère, il existe bien des passerelles entre l'histoire et la littérature. Le roman historique notamment est de nature hybride. Il est à la conjonction de l'histoire et de la littérature. Pour Michel Vanoosthuyse (1996, p.1), l'historien et le poète ne diffèrent pas, l'un dit les événements vécus ou qui sont arrivés, et l'autre les événements qui pourraient arriver. Claudie Bernard (1996) voit également une parenté entre l'historien et le romancier : le premier est porté vers la recherche de la vérité, et l'autre ambitionne dire le réel mais le recours à l'affabulation est permis. Le besoin de formaliser cette interconnexion, dans une approche pluridisciplinaire, incite à faire tomber les barrières. La littérature coloniale, dans ses différentes déclinaisons, s'offre à cette interconnexion ainsi que le soutient Henri Copin (2012, p.306) : « Une abondante littérature en rend compte, avec ses images et ses témoignages sur les sociétés coloniales, ajoutant leur éclairage aux documents d'histoire ». Ainsi exposée et explicitée, l'approche pluridisciplinaire se présente davantage comme le lieu de croisement entre l'histoire et la littérature.

Développée au sein d'un service ou d'un établissement, [la pluridisciplinarité] ne doit cependant pas se suffire à elle-même mais s'ouvrir à la richesse et la difficulté de la collaboration, de la confrontation à d'autres points de vue, autrement dit à la perspective du partenariat.

Saint-Jacob (2012, p.8)

Avec le rapprochement entre les différentes branches des sciences humaines et sociales, entre l'histoire et la littérature notamment, la notion de source historique, dans l'optique d'une adaptation aux interactions conceptuelles et méthodologiques actuelles, mérite un réexamen en profondeur.

1.2. De la densification de la notion de source historique à partir de deux approches littéraires : le récit de vie et le carnet de voyage

La source est pour l'historien ce qu'est le carburant pour le moteur à explosion (Marrou, 1954, p.65). Cependant, sa définition et ses acceptions suscitent débats et parfois des controverses. Les difficultés s'amoncellent davantage lorsque la science historique ambitionne d'usiter les matériaux issus des disciplines telles que la littérature. Dès lors se pose la question de la redéfinition de la notion de source. Mais chercher à revisiter cette notion, dans un contexte d'ouverture à d'autres disciplines, nécessite d'abord que l'on s'arrête sur ses multiples inclinaisons et les possibilités d'élargissement sémantique qu'elle offre aux historiens. Pour Nicolas Offenstadt (2009, p.105) par exemple, « les sources [...] sont envisagées comme l'ensemble des traces laissées par les acteurs du passé sur lesquelles le chercheur fonde son travail ». Dans le même ordre d'idées, il évite volontairement de cloisonner la ou les sources historiques dans les carcans hérités des tergiversations des théories classiques (Marrou, 1954, p.72). C'est pourquoi, et contrairement aux théoriciens classiques, il apporte les éclairages nécessaires à la compréhension de la notion de source historique :

Pour l'historien, tout type de document ou d'objet peut devenir source, à condition d'être correctement critiqué : restes alimentaires, toponymes, inscriptions, image [...]. Un corpus de sources n'est jamais bon ou mauvais en soi, ce qui compte ce sont les questions qu'on lui pose, les articulations qu'on lui donne et la capacité à en expliquer la constitution.

Offenstadt (2009, p.105)

Cette prise de position de Nicolas Offenstadt nécessite des clarifications. Les notions de document et sources développées dans son analyse méritent d'être clarifiées. En effet, si nous convenons avec Sophie Dulucq (2009, p.53) qu'une séparation définitionnelle entre ces deux notions s'impose : « En histoire coloniale, la documentation est différente des sources habituelles aux historiens classiques », nous soutenons aussi avec Nicolas Offenstadt qu'une source, à la base, est d'abord un document.

Par ailleurs, nous postulons qu'un document, littéraire soit-il, un récit de vie ou un carnet de voyage notamment, a la même valeur historique qu'une source orale classique. Ces approches littéraires, bien que truffées d'imagination (pour certaines), doivent être prises en compte par l'histoire et les historiens, à condition de les soumettre à la critique classique des sources et documents. Elles représentent et/ou incarnent le ou les témoignages d'un ou de plusieurs témoins oculaires des faits rapportés, consignés sur support papier et publiés sous la forme d'œuvre littéraire. En tant que contemporain des faits narrés, l'écrivain-témoin devient par la même occasion un informateur, une personne ressource, au même titre que les sujets sondés et interrogés dans le cadre des enquêtes orales classiques. Cette démarche s'inscrit dans la vision de Sophie Dulucq et Collette Zytnicki (2005, p.64) : « Les méthodologies évoluent, tandis que l'on travaille d'autres sources : témoignages, sources orales, sources littéraires, iconographie, discours scientifique, etc. ». De la pensée d'Offenstadt, on retient aussi que la nature du document soumis à l'appréciation importe peu. Ce qui compte, en définitive, c'est la manière de l'utiliser et surtout de l'interpréter dans l'optique d'éclairer les zones d'ombre de la science historique. Mais cette volonté à tout étudier sans exclusif s'est longtemps heurtée à la résistance de certains historiens. À la suite de la cacophonie méthodologique et définitionnelle née de ces oppositions, un vaste débat autour du sens à donner à la notion de document historique et la nécessité ou non de son élargissement a émergé. Dans la bataille idéologique née au cours de la première moitié du XX^e siècle, les réprimandes les plus virulentes au sujet de l'approche restrictive ont d'abord été le fait des promoteurs de l'école des Annales :

Cette restriction de la notion de source ou document fut combattue par l'école des Annales créée par Lucien Febvre et Marc Bloch [...]. Cette dernière, en faisant valoir, sous la plume du premier cité, qu'il fallait entendre, par document, tout ce qui, étant à l'homme, dépend de l'homme, sert à l'homme, exprime l'homme, signifie la présence, l'activité, les goûts et les façons d'être de l'homme, provoqua un regain d'intérêt pour les sources non [conventionnelles].

Metegue N'Nah (2003, p.10)

Emboitant le pas aux promoteurs de l'école des Annales, Henri-Irénée Marrou (1954) identifie ensuite l'origine du hiatus autour du sens à donner au document ou à la source. Puis, suivant une approche qui prend en compte les réalités heuristiques du moment, il propose enfin une lecture tout à fait réaliste de ces deux notions volontairement imbriquées l'une dans l'autre :

Il faut ici réfléchir sur la notion même de document, de source [...], dont la théorie classique ne donne pas une définition assez compréhensive [...]. Est un document toute source d'information dont l'esprit de l'historien sait tirer quelque chose pour la connaissance du passé humain, envisagée sous l'angle de la question qui lui a été posée. Il est bien évident qu'il est impossible de dire où commence et où finit le document ; de proche en proche, la notion s'élargit et finit par embrasser textes, monuments, observation de tout ordre.

Marrou (1954, p.72-73)

De son côté, Pierre N'Da (2011) s'intéresse au cheminement qui sous-tend la mobilisation de la documentation :

Se documenter consiste donc à rechercher et à découvrir des informations là où elles se trouvent, à disposer des documents, à les dépouiller et à en user [...]. En un mot, se documenter, c'est réunir tous les éléments d'information disponibles, c'est rassembler le maximum d'informations, de documents sur un sujet donné.

N'Da (2011, p.95-96)

Ces quelques acceptions des notions de source et document, loin d'être exhaustives, ont toutes un point commun : elles laissent la latitude, la possibilité, le choix aux historiens d'insérer dans le corpus des sources ou des documents une foule de matériaux : « la variété des sources utilisées est quasi infinie dans sa diversité matérielle » (Offenstadt, 2010, p.68). Nous convenons donc avec Henri-Irénée Marrou (1954, p.74) que « l'élargissement de la notion de document [et/ou source] progresse de pair avec l'approfondissement de celle d'histoire ». La notion de source offre donc d'innombrables possibilités. Elle est ouverte. Elle se présente davantage comme une boîte à outils à l'intérieur de laquelle peuvent et doivent se côtoyer, en toute intelligence et dans une logique de complémentarité, les sources classiques et les matériaux inédits susceptibles d'éclairer l'histoire. Cette perspective d'élargissement conceptuel est d'ailleurs appelée à cor et à cri par l'école des Annales depuis des décennies :

Contre les méthodiques Bloch veut rapprocher la connaissance historique des autres connaissances scientifiques [...]. C'est selon Bloch l'obsession du récit et de l'évènement des historiens méthodiques qui les a détournés de l'archéologie et qui les a enchainés à une observation éternellement dépendante.

Delacroix, Dosse et Garcia (2005, p.144)

Le décor planté, les possibilités d'ouverture ou d'élargissement conceptuel identifiées, l'historien n'est donc plus dans l'obligation de s'arc-bouter sur l'approche méthodique. Ainsi, l'ouverture à la littérature et à ses différentes approches est à n'en pas douter une nécessité heuristique :

À une histoire qui pose désormais au passé des questions toujours plus nouvelles, plus variées, plus ambitieuses ou plus subtiles, correspond une enquête élargie en tout sens à travers les traces de toute espèce que peut nous avoir laissées ce passé multiforme et inépuisable.

Marrou (1954, p.76)

Deux approches littéraires, le récit de vie et le carnet de voyage déjà identifiées plus haut, font l'objet d'un intérêt particulier. Mais revenons d'abord sur les liens qu'entretiennent l'histoire et la littérature. Plus haut, on l'a vu avec les exemples de *Germinal* et *Discours sur le colonialisme*, ces deux disciplines peuvent s'interconnecter. Ce n'est donc pas un hasard si Henri Copin (2012) précise :

Pour [l'historien], la littérature peut constituer une autre source, avec ses apports propres. Avec sa lecture aussi, car si le document historique livre des informations, la littérature propose tout autant des témoignages que des mensonges, des clichés, des rêves et des mythes, qui renseignent autant sur ceux qui les produisent que sur ce dont elle parle.

Copin (2012, p.306)

Les enjeux d'une ouverture de l'histoire à la littérature sont donc grands et prometteurs et donnent à scruter une importante documentation encore sous exploitée. Le récit de vie¹ et le carnet de voyage² se prêtent bien à cette complémentarité entre l'histoire et la littérature. Ces deux approches ont en commun la mise en avant du témoignage, le témoignage d'une ou des histoires vécues, des témoignages qui se rapprochent davantage de la réalité. Ayant la même valeur, à quelques exceptions près, des informations mobilisées dans le cadre des enquêtes orales (Metegue N'Nah, 2003, p.13), les renseignements tirés de ses « publications sources » (Moutangou, 2013) s'intègrent parfaitement aux sources historiques conventionnelles. L'importance de ces approches littéraires est davantage perceptible lorsqu'on s'intéresse à l'histoire des anciens territoires colonisés. Dans cette perspective, les récits de vies et les carnets de voyages sont intégrés au grand ensemble appelé littérature coloniale.

2. La littérature coloniale : une source historique à part entière pour les anciens territoires colonisés

En soutenant que la notion de source historique ne saurait être restrictive aux seuls matériaux classiques connus (archives, témoignages oraux, etc.), cet

¹ Le récit de vie désigne la production orale d'une personne, à partir d'une sélection d'événements vécus au cours de son existence. Cette production langagière s'effectue à l'occasion d'un échange avec un ou plusieurs interlocuteurs dans une situation contextuelle donnée.

² Le carnet de voyage est un genre littéraire qui évoque avant tout le voyage dans son sens large : voyage intérieur, exploration d'une terre inconnue, ou tout autre voyage initiatique autour d'un unique thème pendant une période déterminée. Il s'agit la plupart du temps d'un récit personnel relatant les moments forts d'un voyage, sous une forme qui n'est pas forcément linéaire.

article, on l'a vu plus haut, postule que cette notion essentielle doit être envisagée comme une boîte à outils à l'intérieur de laquelle peuvent être intégrés de nombreux outils. Suivant ce principe, nous soutenons que la notion même de source ne souffrirait pas d'altérité si on lui enjoignait la littérature coloniale (sous l'angle des récits de vie et des carnets de voyages). En situation coloniale, ces deux approches rentrent dans le champ de la littérature coloniale, on l'a vu. Mais avant de s'arrêter sur l'intérêt de cette littérature dans l'élaboration de l'histoire des anciens territoires colonisés, il importe d'abord de cerner ce qu'elle signifie et ses différentes inclinaisons.

2.1. Littérature coloniale : approches définitionnelles et explicatives

Les acceptions les plus récentes de la notion de littérature coloniale sont tantôt variées tantôt imbriquées. Tout en reconnaissant que les tentatives visant à la définir se heurtent à certaines difficultés, Alain Ruscio (2008) s'y est quand même aventuré. Pour lui :

On proposera alors comme définition de la littérature coloniale l'idée qu'elle englobe tous les écrits de fiction qui se donnent comme ambition de décrire la vie des colonisés et/ou des colonisateurs, dont l'intrigue se déroule outre-mer [...] et cela quel que soit l'a priori favorable ou défavorable au système impérial.

Ruscio (2008, p.132)

Aussi intéressante soit-elle, cette définition mérite, nous le pensons, d'être complétée. En effet, la notion de fiction semble éluder les publications qui adossent leurs récits, leurs argumentaires, sur des faits confirmés par la documentation et les archives officielles par exemple. C'est pourquoi nous nous arrêtons sur l'approche définitionnelle proposée par France-Marie Frémeaux (2012). Parlant du roman colonial, l'autre appellation de la littérature coloniale, elle souligne :

Sous l'appellation de roman colonial, on regroupe traditionnellement les ouvrages qui s'attachent à présenter un lieu, la colonie replacée dans son cadre historique, et les divers groupes sociaux ainsi que les individus qui la composent. Mais les théoriciens qui ont défini ce mode littéraire en France dans les années 1920 ont ajouté un élément supplémentaire : l'auteur, avec son identité et ses intentions. Ils le souhaitent originaire du milieu décrit, sans qu'il soit pour autant autochtone.

Frémeaux (2012, p.320)

Plus qu'Alain Ruscio, France-Marie Frémeaux apporte des précisions notoires sur le lieu décrit et surtout la nature, l'origine et la position de l'auteur. En effet, par « originaire du lieu décrit », il faut y voir non pas un ressortissant originaire du territoire dominé mais plutôt un colon qui y vit depuis un certain temps déjà.

Mais là aussi subsiste un relent restrictif. En effet, tout porte à croire que les orientations de Marie France Frémeaux excluent de *facto* les touristes, les colons et les personnes étrangères de passage dans les territoires au cœur des intrigues de la littérature coloniale. Ces derniers sont pourtant, et très souvent, à l'origine de la publication des carnets de voyages. C'est avec Henri Copin (2012) que les écueils des deux premières approches définitionnelles tentent d'être surmontés. Sous sa plume, la littérature coloniale se veut moins restrictive :

Elle regroupe des œuvres disparates, forcément inégales, aux significations contradictoires. Générant un discours critique sur elle-même, qui la situe et définit son domaine et son rôle, elle reflète le mouvement des idées sur la question coloniale, et sur l'évolution de l'image de l'autre et de l'ailleurs qu'elle décrit dans la sensibilité et dans l'imaginaire. La littérature coloniale, appellation floue, peut être comparée à un carrefour, les thèmes littéraires de l'aventure et de l'évasion exotique y croisent les premières reconnaissances des cultures ou des identités indigènes, comme on dit alors, et les interrogations nées du contact de civilisations différentes.

Copin (2012, p.306)

Ces définitions, non exhaustives, ne sauraient à elles seules caractériser la notion de littérature coloniale tant ses pistes et ses inclinaisons sont multiples. Cependant, elles ont le mérite de ressortir les thèmes classiques développés dans les écrits coloniaux : l'espace (la colonie), les auteurs (les colons), la découverte d'autrui, des choses inconnues, la notion d'aventure, etc. Au-delà de ses définitions, la notion de littérature coloniale a donné lieu à d'innombrables déclinaisons et son intérêt politique voire scientifique est de plus en plus reconnu. Pour Raoul Girardet par exemple (Copin, 2012, p.307), l'émergence de cette littérature transforme le fait colonial, il « cesse d'être une vague entité pour devenir une réalité familière ». Quant à France-Marie Frémeaux (2012), elle pointe les divergences de ton à l'intérieur de cette littérature, au point de dénaturer les objectifs qui lui ont été assignés au lendemain de la Première Guerre mondiale :

Le roman dit spécifiquement colonial, qui s'est donné comme objectif de rendre compte, le plus précisément possible et d'une façon plutôt positive, de la colonisation, incluant dans son propos l'étude des sociétés mises en contact. À l'opposé de cette attitude d'adhésion, un autre point de vue s'est assez rapidement exprimé : des auteurs davantage conscients des aspects négatifs de la réalité coloniale ont choisi de la dénoncer, de même que l'injustice sociale qu'elle entraînait. Ainsi, entre la colonisation et la littérature des liens se sont très tôt établis, d'examen plus ou moins critique, d'accord ou de rejet, qui permettent de chercher dans l'une la connaissance de l'autre.

Frémeaux (2012, p.320)

Avec Henri Copin, arrêtons-nous un instant sur la notion de fait et son extension, le fait colonial. Pour Nicolas Metegue N’Nah (2003, p.13) : « Toute recherche en sciences humaines ou sociales s’appuie nécessairement sur des documents. Le document est un témoignage, c’est-à-dire quelque chose qui rend compte d’un fait ». Avant lui, Antoine Prost avait longuement épilogué sur la notion de fait historique dans sa publication au titre révélateur, *Douze leçons sur l’histoire*. D’entrée de jeu, il met en perspective l’intérêt pour l’historien de cerner le fait : « S’il est une conviction ancrée dans l’opinion publique, c’est qu’en histoire il y a des faits, et qu’il faut les savoir » (Prost, 1996, p.55). Plus loin il soutient : « Les faits sont dans le discours des historiens, l’élément dur, celui qui résiste à la contestation [...]. Pas d’affirmations sans preuves, c’est-à-dire pas d’histoire sans fait » (Prost, 1996, p.57-58). En réalité, ces mises au point au sujet des faits ne souffrent d’aucune ambiguïté et cadrent parfaitement avec les exigences de la science historique. S’agissant de la littérature, envisagée sous l’angle des récits de vies et carnets de voyages, les faits ne manquent pas. Ces approches littéraires abondent de faits aussi rocambolesques que tonitruants. Mais le ton et le style avec lesquels les auteurs les relatent donnent parfois à penser qu’ils sont le fruit d’une imagination débordante. Mais, très souvent, ils sont reflet d’une ou des réalités vécues. C’est pourquoi l’historien intéressé par la littérature coloniale doit, avant toute considération, la passer au crible de la méthode historique afin de déceler le vrai du faux. Mais, au premier abord, la seule expérience du métier d’historien peut suffire à séparer le bon grain de l’ivraie. En effet, en présence d’un récit de vie ou carnet de voyage traitant de la période coloniale par exemple, l’historien doit d’abord se tourner vers les publications à l’intérieur desquelles sont par exemples annexés des documents officiels. Le récit de la vie de Raymond Vacquier (1986) en Afrique au cours de la première moitié du XX^e siècle en est le parfait exemple. À côté des correspondances officielles, aussi bien privées (issues des maisons de commerce coloniales) que publiques (administration coloniale), l’auteur y a inséré des documents tels que affiches publicitaires officielles utilisées sur le terrain africain. Les noms des personnes ayant réellement existées, cités dans les intrigues de la littérature coloniale, peuvent aussi apporter la preuve d’une certaine véracité des faits narrés. Dans le récit de sa vie au Gabon, Jean Claude Brouillet (2002) cite pêle-mêle les noms des autorités coloniales françaises du Gabon, les noms des exploitants forestiers privés, les noms des responsables religieux. Les noms des principales figures de proue de l’intelligentsia autochtone gabonaise (Léon Mba, Jean-Hilaire Aubame, etc.) y sont aussi abondamment cités. La présence des documents iconographiques tels que les photographies de la vie quotidienne (Sanmarco, 1983 ; Tirion, 1991 ; Sanmarco et Mbajum, 2007), des intrigues tirées de la documentation administrative officielle et publiées en l’état (Audoinaud, 2012, p.113-115), etc. sont autant de signaux pour les historiens. Mais, nonobstant la présence de ces éléments, il importe quand même de soumettre cette littérature à la critique. En

histoire, les matériaux susceptibles d'informer, quel qu'ils soient, sont indubitablement soumis à la critique. À cet effet, Antoine Prost (1996, p.62-63) convoque la critique de sincérité³ et la critique d'exactitude⁴ :

Un auteur de mémoire sera suspect de se donner le beau rôle, et la critique de sincérité sera particulièrement exigeante. S'il décrit une action ou une situation à laquelle il a assisté sans être partie prenante, la critique d'exactitude lui accordera plus d'intérêt que s'il se fait seulement l'écho de tiers.

Prost (1996, p.62)

Débarrassée des oripeaux de la fiction et des envies de sensationnel grâce à la méthode critique usitée en histoire, la littérature coloniale peut se révéler exaltante pour la connaissance d'un passé colonial effacé volontairement ou non.

2.2. La littérature coloniale comme réceptacle des « histoires locales coloniales » non officielles

Soutenir que la littérature coloniale peut s'envisager comme une source, c'est affirmer qu'elle est un réceptacle des « histoires locales coloniales » non officielles revient à convoquer Nicolas Offenstadt :

L'acte d'écrire sa vie ou de relater son expérience répond, selon les périodes et les contextes, à différentes motivations, conscientes ou inconscientes. Le témoignage peut s'inscrire dans des stratégies sociales ou personnelles précises : une carrière littéraire, la défense d'une histoire locale, d'une action politique voire des enjeux familiaux ou d'ordre spirituel. Le fait de témoigner affecte ou transforme l'identité sociale. Dans les circonstances les plus dramatiques témoigner peut motiver la survie, sert à laisser une trace d'un monde que l'on voit disparaître.

Offenstadt (2010, p.1243)

En scrutant de près cette assertion d'Offenstadt, deux axes d'analyses se dégagent. Mais ici nous ne nous intéresserons qu'à la notion d'« histoire locale ». L'histoire locale est le domaine des recherches et publications historiques centrées sur un territoire particulier, généralement limité de manière volontaire à une localité ou à une zone géographique très restreinte. En général, les « histoires locales », regroupées, recoupées et synthétisées, sont à l'origine études générales. Les « histoires du quotidien », le ressenti des exploitants forestiers (Occidentaux et Africains) du Gabon (Hillerin, 2005), les rapports entre le docteur Albert Schweitzer et les populations gabonaises (1960), les rapports particuliers entre l'élite politique africaine et les anciennes puissances impérialistes (Gaillard,

³ La critique de sincérité porte sur les intentions, avouées ou non du témoin ; elle est attentive aux mensonges.

⁴ La critique d'exactitude quant à elle tente de déceler des potentielles erreurs.

1997), etc. ne sont lisibles qu'à travers le prisme de certains documents et publications parmi lesquels se trouve en bonne place la littérature. Au sujet de l'histoire de l'Afrique, Sophie Dulucq (2009, p.37), dans sa classification des sources historiques, n'hésitent pas à faire de ce type de publications des sources de seconde catégorie, juste derrière les sources classiques : « La seconde catégorie [les sources] est constituée de travaux de non-spécialistes, généralement des coloniaux, des hommes de terrain [...]. La nature et la qualité de cette production sont tout à fait variables ». Les exemples des « histoires locales non officielles », relevées par la littérature coloniale, sont nombreux. En réalité les histoires locales relatées dans les textes littéraires sont d'abord des histoires alternatives, souvent en concurrence avec les histoires officielles retenues par les instances étatiques ou coloniales. Une large partie des intellectuels ressortissants des espaces colonisés, et parfois même certains Européens, avaient eu recours à la littérature pour permettre une lisibilité aux histoires des natifs ou des autochtones parfois délaissées par les administrations coloniales. Ainsi, grâce au récit de la vie de Jean-Claude Brouillet, il est possible de cerner la notion de « refuge pour les démobilisés de guerre » affublée à la colonie du Gabon à la fin du second conflit mondiale. En effet, si aucune archive officielle ne parle de cet épisode, il est possible de retrouver les traces de cet épisode historique dans la publication de cet aviateur :

Jean-Claude, me dit le gouverneur [général du Gabon] au téléphone, il faut que vous me rendiez un service... Il y a ici un gars que j'aime bien. Victor Duvillier, dit Totor. C'est un ancien bagnard qui s'est engagé à Cayenne en 1940 dans les Forces Françaises Libres [...]. Il a un projet. Il veut monter une affaire. Il vous expliquera.

Brouillet (2002, p.217)

L'histoire de « Totor » est corroborée par Raymond Vacquier (1986, p.83) : « Au Gabon [...], un certain Blanc se présentait ainsi : « Hautvilliers dit Totor, dix ans de bagne, dix ans de doublage pour avoir refroidi une vioque » [...]. Ce Totor vivait en brousse, sur les bords du lac Ayem, faisant commerce de tout avec les indigènes, et surtout de poisson séché local et de manioc préparé qu'il vendait pour leurs chantiers aux exploitants forestiers du voisinage. Si Henri Guizard (Goulphin, 1987, p.183) corrobore cette notion de refuge : « Ayant quitté l'Europe après cette « drôle de guerre », fuyant un monde qui ne paraissait pas nous convenir, nous nous sommes retrouvés ainsi plusieurs garçons à Port-Gentil, comme ailleurs au Gabon », Roger Fabre de son côté étend ce statut à toute l'Afrique équatoriale française et au Cameroun (Dedet, 1995). Sur le plan administratif, Georges Mazenot, à partir de son expérience à la mairie de Brazzaville et dans l'administration centrale du gouvernement général de l'AEF, renseigne sur les luttes d'influence au sein des services composant cette administration. Il nous renseigne aussi sur la difficulté de concilier le

développement urbain et les coutumes locales dans les villes africaines telles que Brazzaville :

Ce dossier, on en parlait depuis plusieurs années, il s'agissait d'aménager une zone résidentielle de grand standing sur les hauteurs dominant le Congo [...]. Cela représentait quand même 240 cases à bâtir [...]. L'opération ne rencontra pas de difficultés majeures, contrairement à ce qu'on aurait pu craindre au départ. Evidemment, il a fallu parler, discuter longuement, faire des concessions [...], donner l'impression à chaque évacué que son cas était unique et qu'il fallait le régler en conséquence.

Mazenot (1996, pp.57-58)

Par ailleurs, la publication de J. Falcon (1999) donne une idée de la pratique des passe-droits dans la politique de délivrance des documents officiels dans les colonies françaises. Christian Dedet, à travers les difficultés rencontrées par le guide de chasse Roger Fabre, pointe du doigt les limites et les failles de l'organisation administrative au Cameroun et dans toute l'AEF (C. Dedet, 1995). Véritable mine d'informations pour les spécialistes de la décolonisation de l'Afrique française et des relations ambiguës développées entre les dirigeants des nouveaux états indépendants et l'ancienne métropole française, le récit de la vie du gouverneur Luis Sanmarco (2007) présente un grand intérêt pour la science historique et pour les historiens spécialistes des relations France-Afrique. Comme on peut le voir à partir de ces quelques exemples, la littérature coloniale met parfois le doigt là où les rapports officiels pèchent par insuffisance de renseignements. Cette littérature participe aussi à la conservation des pans entiers d'une histoire coloniale sur la défensive. *Batouala* (1921) de René Maran est non seulement en contradiction avec les rapports de l'administration coloniale française en Oubangui-Chari (actuelle Centrafrique), mais critique aussi le système d'exploitation des populations.

2.3. Littérature coloniale et conservation des « histoires coloniales locales » en perdition

L'approche d'Offenstadt (2010, p.1243), en précisant que témoigner « sert [aussi] à laisser une trace d'un monde que l'on voit disparaître », s'accommode bien avec les réalités actuelles de l'histoire des anciens territoires colonisés. Une histoire qui, en dehors des sources officielles (souvent biaisées, incomplètes ou restrictives), gagnerait à se bonifier grâce à l'apport des sources inédites comme les récits de vie et les carnets de voyages. À l'image de l'« histoire coloniale non officielle », certainement thématiques désormais oubliées trouvent une seconde vie grâce à la littérature coloniale. Si les exemples abondent, nous ne retiendrons que quelques-uns à titre d'illustration. Ainsi, grâce à l'histoire de la vie de Jean Michonet, on retient que la colonie du Gabon a été un haut lieu de l'exploitation des peaux de crocodiles en AEF (Dedet, 1984, p.375). Roger Fabre, dans le récit

de ses pérégrinations en AEF, confirme cette assertion en précisant le rôle qui a été le sien dans le développement de cette activité au Gabon. Avec ce dernier, il est même question de la constitution d'une véritable entreprise : Société Commerciale de Pêche aux Crocodiles (SOCOPECRO) (C. Dedet, 1995, p.164). S'agissant des origines lointaines de l'aviation civile gabonaise, rien n'est plus fiable comme source de première main que l'autobiographie de Jean- Claude Brouillet, *L'avion du blanc* (2002). Guy Georgy (1992), ancien gouverneur de la France d'outre-mer, résume la vie de l'aviateur et de son entreprise en des termes simples mais très proches de la réalité du terrain :

Malgré des prouesses quotidiennes de ce genre, car Jean-Claude était prêt à toutes les missions, évacuations sanitaires, opérations de secours, transports de pièces mécaniques urgentes, survols de reconnaissance, transports de main-d'œuvre, les affaires du ludion des aires prospéraient, sa baraka avait quelque chose de magique, les peuplades les plus reculées parlaient avec dévotion de l' « avion du Blanc » et la tribu des Blancs vantait ses prouesses.

Georgy (1992, p.197)

Que dire des amitiés sincères nouées entre les colons et les autochtones ? Si la documentation officielle a tendance à mettre en avant l'opposition frontale entre les deux groupes, avec Edouard Tirion (Tirion, 1991, p.164), on découvre qu'il peut y avoir des sentiments fraternels : « C'est avec un grand regret qu'ils [un couple d'Occidentaux naguère responsables d'un chantier forestier] quittent le chantier et tous les hommes et femmes avec qui ils ont passé toutes ces années ». Si les sources officielles sont parfois muettes sur les subtilités africaines au contact de la civilisation occidentale, Guy Georgy livre les exemples des préalables à la bonne tenue d'une élection locale dans le Nord- Cameroun à la fin des années 1950 :

Il faut dire qu'organiser une consultation électorale dans un pays aussi profondément analphabète et sans homogénéité culturelle que le Nord-Cameroun relevait de l'exploit. Il y avait d'abord le choix des bureaux de vote : chaque chefferie, prestige oblige, en voulait un, mais les lamidats se comptaient sur les doigts d'une main et les grands lawanats (les cantons) n'étaient pas assez nombreux. Il fallait donc compléter le dispositif par des centres provisoires placés au cœur des régions les plus peuplées.

Georgy (1992, p.151)

Le chapelet des histoires locales africaines tombées en désuétude mais bien présentes dans la littérature coloniale se prolonge à l'infini. Il revient à l'historien d'interroger les matériaux susceptibles de permettre leur exhumation.

3. L'histoire de la parenthèse coloniale au Gabon : un terreau favorable au maillage entre les sources historiques classiques et la littérature coloniale

Partie prenante de l'histoire générale de la colonisation, l'histoire coloniale du Gabon gagnerait aussi à puiser dans la littérature coloniale de cette ancienne colonie française d'Afrique équatoriale. Les thèmes de recherche susceptibles d'éclairer l'histoire de ce territoire y sont nombreux.

3.1. La politique, l'économie et l'administration : des thèmes classiques abordés sous des angles non conventionnels

La particularité des archives ou documents officiels réside dans leur capacité à livrer les informations officielles. Autrement dit, ils véhiculent la position officielle de la puissance publique (l'état). Les informations officielles qu'on y trouve souffrent parfois de leur caractère autocentré. Mais avec la littérature coloniale, on a certes la vision du colon (administrateur, exploitant privé ou religieux), mais une vision parfois aux antipodes des positions officielles, une vision qui reflète les positions et le ressenti des hommes de terrain dans leurs rapports à la colonisation, aux colonisés et aux positions officielles dictées depuis la métropole. Dans tous les cas, les thèmes liés à la politique, à l'économie et à l'organisation administrative dans la colonie du Gabon sont inséparables de la littérature de cette ancienne colonie. Si la mémoire collective de cette ancienne colonie française retient à tort ou à raison que son premier président, Léon Mba, sollicitât de la France qu'elle érige le Gabon en département français, le dernier gouverneur général du Gabon, Luis Sanmarco (1983), principal protagoniste de ce projet rocambolesque passé à la postérité, livre sa version des faits dans son autobiographie :

Nous avions eu lui [Léon Mba] et moi un moment de grande exaltation et de profondes désillusions : la Constitution de 1958 prévoyait que les territoires d'Outre-mer pourraient opter entre trois solutions : *statu quo*, indépendance, ou départementalisation, et Léon me chargea de négocier la chose avec Paris. Je considérais cela comme un triomphe, le triomphe de cent trente années de colonisation français qui débouchaient sur cette demande d'intégration [...]. Je pensais être bien reçu comme un triomphateur qui ajoutait une perle de plus à la couronne. Je fus reçu comme un chien dans un jeu de quilles. Le ministre, Cornut-Gentile, fut même désagréable : « Sanmarco, vous êtes tombés sur la tête !... N'avons-nous pas assez des Antilles ??? Allez, l'indépendance comme tout le monde ! » [...]. Ce fut pour moi un vrai désastre, la fin des illusions [...]. Qu'on m' imagine retournant à Libreville pour expliquer au Conseil de gouvernement que la solution souhaitée par la France c'était l'indépendance et non pas le département !

Sanmarco (1983, pp.210-211)

De cet épisode, la littérature coloniale, à travers le récit des faits de Louis Sanmarco, invite à la prudence. En effet, tout porte à croire que la décision de faire du Gabon un département français n'émane du souhait unilatéral du seul

Léon Mba. S'il l'a peut être inspiré et soutenu, le rôle du conseil de gouvernement dans lequel il siégeait, en compagnie d'autres autochtones et Occidentaux, n'est pas à négliger. Par ailleurs, en sa qualité de première autorité autochtone du Gabon, il a préféré sous-traiter le lobbying autour de ce projet en envoyant le gouverneur général au-devant de la scène. Était-ce là une stratégie pour ne pas perdre la face en cas d'échec de la demande ? La question reste ouverte. Au sujet de l'économie, l'exploitation des ressources naturelles, le bois et quelques minerais notamment, animait la vie du territoire. Les thèmes relatifs aux conditions d'exploitation des essences naturelles (Hillerin, 2005), la vie des employeurs Occidentaux et travailleurs africains dans les chantiers de brousse, loin de toute civilisation (Goulphin, 1987) et les problèmes liés à l'absence d'infrastructures de communication dans l'optique d'un désenclavement économique de l'hinterland (Brouillet, 2002) sont autant de pistes à creuser grâce au concours de la littérature. Ces exemples de thématiques classiques présentent dans la littérature coloniale et portant sur le Gabon trouvent parfois un nouveau souffle ainsi qu'on vient de le voir. Les associer aux informations officielles des archives et documents divers ne peut qu'être bénéfique pour l'histoire du Gabon. Mais cette littérature peut aussi développer des thématiques taboues ou jugées comme telles.

3.2. La sexualité et la sorcellerie : des thèmes prisés dans la littérature coloniale gabonaise

Au nombre des thématiques jugées taboues par les archives et les documents officiels se trouvent en bonne place la sexualité/prostitution (vue sous l'angle des relations sexuelles monnayées ou rétribuées entre Blancs et Africaines) et la sorcellerie (vue sous l'angle de sa reconnaissance par la puissance impérialiste). Sur le premier thème, le constat fait sur le terrain pustule que les archives et la documentation officielles de l'AEF et du Gabon en particulier n'abordent la question de la prostitution que sous l'angle des relations tarifées Africains/Africaines, contrairement aux contenus des archives des pays tels que la Belgique (Lauro, 2005). Si la publication coordonnée par Pascal Blanchard et Nicolas Bancel (2018), relative aux dérives sexuelles des Occidentaux dans les colonies, a eu le mérite d'ouvrir un casier volontairement scellé par la mémoire collective de certaines puissances impérialistes (le cas de la France notamment), la littérature coloniale s'y est abondamment intéressée depuis des décennies. Usant des figures de styles telles que la circonlocution, les auteurs des récits de vie et carnets de voyages portant sur la Gabon sont prolixes sur ce phénomène voulu et entretenu par le colonat blanc local (Moutangou, 2015). Le gouverneur Luis Sanmarco (1983, p.205) résume bien la situation non sans ironie : « Les élèves des bonnes sœurs ressemblaient à celles de Sainte-Croix de Neuilly. Mais le temps n'était pas loin ou le prix d'excellence de la classe terminale allait chez le gouverneur, la seconde chez le chef de cabinet, les autres chez les forestiers ». Sous la plume de Guy Georgy (1992, p.178) on peut lire à ce

sujet : « l'Européen prenait pour maîtresse des femmes du cru ou les célèbres ménagères métisses gabonaises éduquées par les religieuses qui acceptaient de vivre dans l'enfer vert ». Contrairement aux deux précédents auteurs, André Audoinaud (2012), se montre très prolix :

Je connaissais par ma fonction de nombreux forestiers. Un vieux Blanc, exploitant à Mouila, allait régulièrement à la boutique Deluy pour s'approvisionner en petites culottes et petits soutiens-gorges. C'était pour les « petits lapins » qu'il entretenait à domicile et qui servaient à égayer les Blancs de passage. Beaucoup faisaient également un petit tour à l'Auberge provençale ; hôtels, restaurant, bordel. Tenu par un gars fort sympathique, mais un peu truand, il avait recruté un certain nombre de filles d'une quinzaine d'années, saines de corps, bien cambrées, aux fessiers rebondis et aux seins provocants. Elles avaient été formées, initiées, sur le pouce par des « mamas » et, selon qu'elles venaient du nord ou du sud de l'Ogooué, leur technique était différente. Il y avait, paraît-il, pour tous les goûts.

Audoinaud (2012, p.108)

Mieux élaborés et scrutés, ces récits autour de la question du sexe en général et la prostitution en particulier méritent que l'on s'y intéresse dans une perspective historique. Le recoupement des récits littéraires, les informations tirées des enquêtes orales de terrain et, dans une moindre mesure, l'étude des archives et documents administratifs portant sur la santé et la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles dans la colonie du Gabon, peuvent permettre un éclairage sur une question de société effacée de la mémoire locale. Au même titre que la prostitution, la question de la sorcellerie alimente aussi les œuvres littéraires des colons ou anciens colons du Gabon. Si la question des sectes locales, le bwiti notamment, abondante dans la production d'Albert Schweitzer (1960) et André Audoinaud (2011), Jean Michonet (Dedet, 1984) relate son expérience de colon initié au bwiti et usant du bwiti pour recruter et stabiliser la main-d'œuvre africaine des chantiers forestiers. De leur côté, Luis Sanmarco (1983, p.206) et Guy Georgy (1992, pp.184-186) pointent du doigt les rapports de l'élite locale gabonaise aux cultes des ancêtres ou au syncrétisme né de la fusion entre les religions importées (le christianisme notamment) et les pratiques religieuses locales. Au regard de ce qui précède, il y a bien de la matière pour entreprendre l'étude de la sorcellerie et surtout le rapport des Africains aux pratiques mystiques dans la colonie du Gabon.

Conclusion

Depuis son érection en science et discipline scientifique à part entière, l'histoire n'a pas cessé de se réinventer afin de faire face aux défis de son temps. La mondialisation et la globalisation qui caractérisent le XXI^e lui imposent de s'ouvrir davantage aux autres sciences et disciplines scientifiques. C'est pourquoi, plus qu'avant, il est nécessaire pour elle d'opérer un rapprochement

avec la littérature et ainsi élargir, voir intégrer certaines publications littéraires, les récits de vie et les carnets de voyages de l'époque coloniale notamment, parmi les sources historiques. Cette littérature coloniale mérite, nous le pensons, d'intégrer la famille des sources historiques de par le statut de témoins dont jouissent les auteurs des faits rapportés. Les propos desdits témoins, parfois auteurs, transcrits sur papier, doivent donc avoir la même valeur que les entretiens réalisés auprès d'une ou des personnes ressources.

Références bibliographiques

- Audoynaud, A. (2012). *Chronique d'un médecin colonial*, Paris, L'Harmattan.
- Bernard, C. (1996). *Le Passé composé : le roman historique français XIXe*, Paris, Hachette.
- Blanchard, P. et Bancel, N. (2018). *Sexe, race et colonies*, Paris, La Découverte.
- Brouillet, J-C. (2002). *L'avion du blanc*, Libreville, Raponda Walker [2eme Éd.].
- Césaire, A. (1950). *Discours sur le colonialisme*, Paris, Présence Africaine.
- Copin, H. (2012). « Sociétés coloniale au miroir de la littérature. L'exemple impérial français », Klein, J-F et Laux, C. (éds.), *Les sociétés coloniales à l'âge des empires. Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)*, Paris, Ellipses, pp. 306-315.
- Dedet, C. (1995). *Ce violent désir d'Afrique*, Paris, Flammarion.
- Dedet, C. 1984. *La mémoire du fleuve. L'Afrique aventureuse de Jean Michonet*, Paris, D'ailleurs Phébus.
- Delacroix, C., Dosse, F. et Garcia, P. (2005). *Les courants historiques en France 19e-20e siècle*, Paris, Armand Colin.
- Dosse, F. (2010). « Récit », Delacroix, C., Dosse, F., Garcia, P. et Offenstadt N., *Historiographie, II : concepts et débats*, Paris, Folio, pp. 862-876.
- Dulucq, S. (2009). *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Karthala.
- Dulucq, S. et Zytynicki, C. (2005). « Panser le passé colonial français. Entre perspectives historiographiques et résurgence des mémoires », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 86, pp. 59-69.
- Falcon, J. (1999). *Aviation et chasse en Afrique*, Paris, Éditions des Écrivains.
- Frémeaux, F.-M. (2012). « Les sociétés coloniales dans la littérature », Barjot, D. et Frémeaux, J., *Les sociétés coloniales à l'âge des empires. Des années 1850 aux années 1950*, Paris, SEDES, pp. 320-330.
- Gaillard, P. (1997). *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, Paris, Fayard/Jeune Afrique.
- Georgy, G. (1992). *Le petit soldat de l'empire*, Paris, Flammarion.
- Goulphin, F. (1987). *Les veillées de chasse d'Henri Guizard*, Paris, Flammarion
- Hillerin, J. de. (2005). *Souvenir d'un coupeur de bois : Gabon-Congo 1946-1960*, Paris, L'Harmattan.
- Lauro, A. (2005). *Coloniaux, ménagères et prostituées au Congo belge (1885-1930)*, Lovernal, Éditions Labor.

- Maran, R. (1921). *Batouala*, Paris, Albin Michel.
- Marrou, H.-I. (1954). *De la connaissance historique*, Paris, Seuil.
- Metegue N'nha, N. (2004). *Principe de l'oralistique : Méthodologie des sources orales*, Libreville, Raponda Walker.
- Mazenot, G. (1996). *Le dernier commandant. Mémoire d'Outre-mer*, Paris, L'Harmattan.
- Mofolo, T. (1981). *Chaka, une épopée bantoue*, Paris, Gallimard.
- Moutangou, F. A. (2015). « Colonisation, mise en valeur coloniale et essor de la prostitution au Gabon : décryptage d'un phénomène entretenu par les milieux coloniaux (Fin du XIXe siècle-1960) », *Les CHA*, n° 17, pp. 287-300.
- Moutangou F. A. (2013). *Une entreprise coloniale et ses travailleurs : la Société du Haut-Ogooué et la main-d'œuvre africaine (1893-1963)*, Thèse pour l'obtention du doctorat d'Histoire, Université de Toulouse 2-Le Mirail.
- N'da, P. (2011). *Méthodologie et guide pratique du mémoire de recherche et de la thèse de doctorat*, Paris, L'Harmattan.
- N'dombi, P. S. (2005). « L'Afrique équatoriale française, 1910-1959 : une prospective », *Les CHA*, n° 7, pp. 125-140.
- Offenstadt, N. (2010). « Archives, documents, sources », Delacroix, C., Dosse, F., Garcia, P. et Offenstadt, N. (dirs.), *Historiographie, I : concepts et débats*, Paris, Folio, pp. 68-78.
- Offenstadt, N. (2009). *Les mots de l'historien*, Toulouse, PUM.
- Prost, A. (1996). *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil.
- Ruscio, A. (2008). « Littérature, chansons et colonies (1900-1920) », Blanchard, P., Lemaire, S., et Bancel, N. (dirs.), *Culture coloniale en France. De la Révolution française à nos jours*, Paris, CNRS, pp. 131-152.
- Saint-Jacob, P. de. (2012). « La lettre de Patrick de Saint-Jacob », *Cliniques*, n° 3, pp. 6-10.
- Sanmarco, L., et Mbajum, S. (2007). *Entretiens sur les non-dits de la décolonisation*, Paris, Les Éditions de l'Officine.
- Sanmarco, L. (1983). *Le colonisateur colonisé. Souvenirs d'un gouverneur de la France d'Outre-mer*, Paris, Pierre-Marcel Favre.
- Schweitzer, A. (1960). *Ma vie et ma pensée*, Paris, Albin Michel.
- Tamsir Niane, D. (1971). *Soudjata ou l'épopée mandingue*, Paris, Présence Africaine.
- Tirion, E. (1991). *Tenue de brousse ou douze ans dans les forêts du Gabon*, Paris, Académie Européenne du Livre.
- Vacquier, R. (1986). *Au temps des factoreries (1900-1950)*, Paris, Karthala.
- Vanoosthuyse, M. (1996). *Le roman historique*. Mann, Brecht, Dölin, Paris, Presse universitaire de France.
- Veyne, P. (1971). *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.
- Zola, E. (1885). *Germinal*, Paris, Gil Blas.